

Fournitures - 187709-2017

18/05/2017 S95 – – Fournitures – Avis d'attribution de marché – Procédure négociée sans mise en concurrence

I. II. IV. V. VI.

France–Chambéry: Logiciels et systèmes d'information

2017/S 095–187709

Avis d'attribution de marché

Fournitures

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Ville de Chambéry DGA Ressources et gestion publique — DSI mutualisée
FR717

place de l'Hôtel de Ville, BP 11105

Point(s) de contact: Direction finances et commande publique

73011 Chambéry Cedex

France

Téléphone: +33 479602020

E-mail: marchespublics@mairie-chambery.fr

Fax: +33 479336566

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: <http://www.chambery.fr>

Adresse du profil d'acheteur: <http://mairie-chambery.marcoweb.fr>

Accès électronique à l'information: <http://mairie-chambery.marcoweb.fr>

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique:

<http://mairie-chambery.marcoweb.fr>

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale

I.3) Activité principale

Autre: Compétences des communes prévues au code général des collectivités territoriales

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs:
non

Section II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché

Migration de la version client-serveur du logiciel MARCO vers sa version web et migration de MARCO DEMAT vers Marco DEMAT AWS Prestations de maintenance associée.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Fournitures

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: Chambéry.

Code NUTS FR717

- II.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique
L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre
- II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions
Migration de la version client-serveur du logiciel Marco vers sa version Web.
- II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
48000000
- II.1.6) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): non
- II.2) Valeur totale finale du ou des marché(s)
- II.2.1) Valeur totale finale du ou des marché(s)
Valeur: 35 723 EUR
Hors TVA

Section IV: Procédure

- IV.1) Type de procédure
- IV.1.1) Type de procédure
Négociée sans publication préalable d'un avis de marché
Justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE):
Directive 2004/18/CE
1) Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis de marché au JOUE conformément à l'article 31 de la directive 2004/18/CE
Les travaux/produits/services ne peuvent être fournis que par un soumissionnaire déterminé pour des raisons:
liées à la protection de droits d'exclusivité
- IV.2) Critères d'attribution
- IV.2.1) Critères d'attribution
Prix le plus bas
- IV.2.2) Enchère électronique
Une enchère électronique a été utilisée: non
- IV.3) Renseignements d'ordre administratif
- IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur
C17/040
- IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché
non

Section V: Attribution du marché

Marché n°: C17/040 Intitulé: Migration de la version client-serveur du logiciel MARCO vers sa version web et migration de MARCO DEMAT vers Marco DEMAT AWS Prestations de maintenance associée

- V.1) Date d'attribution du marché:
26.4.2017
- V.2) Informations sur les offres
Nombre d'offres reçues: 1
Nombre d'offres reçues par voie électronique: 0
- V.3) Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué
SAS Agysoft
95 rue Pierre Flourens
34090 Montpellier

France
E-mail: marches@agysoft.fr
Téléphone: +33 467107810
Fax: +33 467107811

- V.4) Informations sur le montant du marché
V.5) Information sur la sous-traitance
Le marché est susceptible d'être sous-traité: non

Section VI: Renseignements complémentaires

- VI.1) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non
- VI.2) Informations complémentaires:
La date d'attribution indiquée dans le présent avis s'entend comme la date de notification du marché. Le montant du marché indiqué s'élève à 35 723 EUR HT hors révision de prix pour une durée de 3 ans à compter de la date de notification. Ce montant comprend les prestations de migration de la plateforme de dématérialisation et la migration de Marco vers Marco Web y compris la maintenance annuelle. Marche public négocié passé application de l'article 30 I 3°C du décret n° 2016-360 du 25.3.2016 relatif aux marchés publics.

VI.3) Procédures de recours

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Grenoble
2 place de Verdun
38022 Grenoble Cedex
France
E-mail: greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Téléphone: +33 476429006
Fax: +33 476518944

VI.3.2) Introduction des recours

Précisions concernant les délais d'introduction des recours: La procédure de passation du présent marché peut être contestée devant le Tribunal Administratif de Grenoble selon les voies et délais de recours suivants:

- un référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat (articles L. 551-1 à L. 551-12, et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative),
- un référé contractuel dans un délai de trente-et-un (31) jours à compter de la publication d'un avis d'attribution ou, si aucun avis d'attribution n'a été publié, dans un délai de six (6) mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative),
- un recours de pleine juridiction en contestation de validité contractuelle dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi,
- un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur

l'introduction des recours
Tribunal administratif de Grenoble
2 place de Verdun
38022 Grenoble Cedex

France

E-mail: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone: +33 476429006

Adresse internet: <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/demarches-procedures/>

Fax: +33 476518944

VI.4) Date d'envoi du présent avis:
15.5.2017